



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

Commission de coordination du réseau de soins et du maintien à domicile

Commission de coordination du
réseau de soins et du maintien à
domicile

Direction générale de la santé
Avenue de Beau-Séjour 24
Case postale 76
1211 Genève 4 Plainpalais

Genève, le 23 juillet 2015

N/réf. : AB/TB/cg

**COMMISSION DE COORDINATION DU RESEAU DE SOINS
ET DU MAINTIEN A DOMICILE
(DEAS - Z 352)**

**Rapport d'activité législature 2014-2018
1^{ère} année
(1^{er} juin 2014 - 31 mai 2015)**

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF) (A 2'20);
- Article 7, lettre h, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF) (A 2'20.01);
- Article 10 de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 26 juin 2008 (LSDom) (K 1 06);
- Article 6 du règlement d'application de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 16 décembre 2009 (RSDom) (K 1 06.01).

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de mobiliser les potentialités et les compétences des partenaires dans le but d'adapter l'offre aux besoins des bénéficiaires et aux évolutions des connaissances et pratiques de soins (article 10, alinéa 2 LSDom).

III. Activités de la commission

La commission a tenu 4 séances.

En 2014 : 5 juin, 18 septembre et 4 décembre

En 2015 : 19 février

Elle a abordé les thèmes suivants :

- exhortation des nouveaux membres (période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2018) et élection des membres du Bureau;
- point de situation sur les travaux effectués sous l'égide de la Commission, suite à l'identification des principaux problèmes partagés par les institutions du réseau dans leurs activités quotidiennes (identification de trois problèmes retenus comme prioritaires et mise en place de trois groupes de travail afin d'y remédier : attentes de placement aux HUG, liaison hôpital-domicile, feuille de transfert);

- point de situation sur l'avancement des programmes de santé publique (Alzheimer, soins palliatifs, proches aidants), sur l'organisation de l'exposition itinérante "*Proches aidants tous les jours...*" dans la commune de Carouge et l'intérêt manifesté par d'autres communes pour l'accueillir en 2015, sur l'organisation conjointe (départements de la santé des cantons de Genève et de Vaud) de la journée "*Proches aidants*" du 30 octobre 2014;
- point de situation sur l'avancement des groupes de travail et analyse des rapports produits;
- point de situation sur la mise en œuvre du portail "*réseau de soins*" (dont le but est d'informer sur les prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit sur le canton de Genève), sur la signature de la charte de collaboration du réseau de soins, sur le rapport d'évaluation de l'exploitation des unités d'accueil temporaire de répit (UATR) de l'imad et de l'unité d'accueil temporaire médicalisée de Cité générations à Onex, sur le projet de rapport de planification sanitaire 2016-2019 (mise en place de deux groupes de travail : "*psychiatrie*" et "*réhabilitation-gériatrie*"), sur le projet "*Gestplace*" (application informatisée permettant d'améliorer le processus d'admission en EMS);
- organisation des 3^{ème} et 4^{ème} colloques annuels du réseau de soins, du 21 novembre 2014 et du 26 novembre 2015;
- présentations diverses : suite du rapport "*Enjeux sécuritaires des seniors*" (département de la sécurité), données cliniques de l'outil RAI (Resident Assessment Instrument) utilisé par imad;
- transmission d'informations diverses : sur l'avancement des mandats confiés à imad ("*suppléance parentale*" et "*évaluation des besoins des proches aidants*"), sur le déploiement de la plateforme d'échange "*MonDossierMedical.ch*", sur les informations complémentaires à la demande d'inscription en EMS, sur les critères médicaux d'admission en EMS.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction générale de la santé, service de la planification et du réseau de soins (SPRS).

Il effectue les missions suivantes :

- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances de la Commission;
- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances du Bureau;
- transmission de tous documents utiles aux membres de la Commission dans l'exercice de leur mandat;
- gestion des jetons de présence.

VI. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

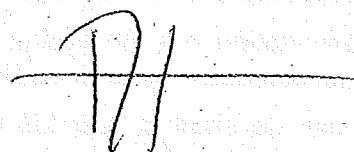
Fr. 1'527.50 (2^{ème} semestre 2014) et Fr. 2'145.00 (1^{er} semestre 2015), soit un montant total de Fr. 3'672.50.

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



Adrien Bron
Président



Commission de coordination du
réseau de soins et du maintien à
domicile
Direction générale de la santé
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

N/réf. : AB/VP/cg

Genève, le 8 juillet 2016

**COMMISSION DE COORDINATION DU RESEAU DE SOINS
ET DU MAINTIEN A DOMICILE
(DEAS - Z 352)**

**Rapport d'activité législature 2014-2018
2^{ème} année
(1^{er} juin 2015 - 31 mai 2016)**

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF) (A 2 20);
- Article 7, lettre h), du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF) (A 2 20.01);
- Article 10 de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 26 juin 2008 (LSDom) (K 1 06);
- Article 6 du règlement d'application de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 16 décembre 2009 (RSDom) (K 1 06.01).

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de mobiliser les potentialités et les compétences des partenaires dans le but d'adapter l'offre aux besoins des bénéficiaires et aux évolutions des connaissances et pratiques de soins (article 10, alinéa 2 LSDom).

III. Activités de la commission

La commission a tenu 4 séances.

En 2015 : 4 juin, 17 septembre et 2 décembre

En 2016 : 11 février

Elle a abordé les thèmes suivants :

- point de situation sur le suivi des recommandations du rapport du groupe de travail "*attentes de placement aux HUG*", sur l'évaluation de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile (LSDom), sur la révision du règlement d'application de la LSDom;
- point de situation sur le projet de Plan Alzheimer du canton de Genève 2016-2019, sur l'organisation conjointe (départements de la santé des cantons de Genève, Vaud, Valais, Jura, Fribourg, Neuchâtel) de la journée "*Proches aidants*" du 30 octobre 2015 et sur l'organisation de l'exposition itinérante "*Proches aidants tous les jours...*" dans la commune du Grand-Saconnex (octobre 2015);

- point de situation sur les travaux des groupes de travail "*Psychiatrie*" et "*Gériatrie-réadaptation*";
- point de situation sur la suite de la mise en œuvre et le lancement du site Internet du portail "*réseau de soins*", sur la mise en ligne – sur le site Internet de l'Etat – du formulaire "*feuille de transfert médico-soignante*", sur le projet de rapport de planification sanitaire 2016-2019, sur la phase de "*déploiement test*" du projet "*Gestplace*";
- organisation des 4^{ème} et 5^{ème} colloques annuels du réseau de soins, du 26 novembre 2015 et du 10 novembre 2016;
- présentations diverses : Forum ouvert du 20 mai 2015 "*comment mieux promouvoir la santé mentale à Genève ?*" (organisé par le secteur prévention et promotion de la santé de la Direction générale de la santé), fonctionnalités de l'outil RAI-HC (Resident Assessment Instrument Home Care) présenté par imad;
- transmission d'informations diverses : sur l'avancement du mandat confié à imad concernant "*l'évaluation des besoins des proches aidants*", sur le rapport concernant l'expérience-pilote de deux lits d'unité d'accueil temporaire de répit (UATR) à l'EMS Résidence de Bon-Séjour.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction générale de la santé, service de la planification et du réseau de soins (SPRS).

Il effectue les missions suivantes :

- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances de la Commission;
- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances du Bureau;
- transmission de tous documents utiles aux membres de la Commission dans l'exercice de leur mandat;
- gestion des jetons de présence.

VI. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

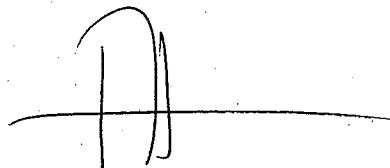
Fr. 2'145.00 (2^{ème} semestre 2015) et Fr. 520.00 (1^{er} semestre 2016), soit un montant total de Fr. 2'665.00.

B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF)*

Néant.



Adrien Bron
Président



Commission de coordination du
réseau de soins et du maintien à
domicile
Direction générale de la santé
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

N/réf. : AB/SC/cg

Genève, 27 juin 2017

**COMMISSION DE COORDINATION DU RESEAU DE SOINS
ET DU MAINTIEN A DOMICILE
(DEAS - Z 352)**

**Rapport d'activité législature 2014-2018
3^{ème} année
(1^{er} juin 2016 - 31 mai 2017)**

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF) (A 2 20);
- Article 7, lettre h), du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF) (A 2 20.01);
- Article 10 de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 26 juin 2008 (LSDom) (K 1 06);
- Article 6 du règlement d'application de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 16 décembre 2009 (RSDom) (K 1 06.01).

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de mobiliser les potentialités et les compétences des partenaires dans le but d'adapter l'offre aux besoins des bénéficiaires et aux évolutions des connaissances et pratiques de soins (article 10, alinéa 2 LSDom).

III. Activités de la commission

La commission a tenu 5 séances.

En 2016 : 16 juin, 15 septembre et 1^{er} décembre

En 2017 : 9 février et 24 avril (séance extraordinaire)

Elle a abordé les thèmes suivants :

- point de situation sur la modification du règlement d'application de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile (RSDom) portant sur les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), ainsi que sur les conditions d'éligibilité pour l'obtention du financement résiduel par les organisations d'aide et de soins à domicile et les infirmier-ères indépendant-es;
- point de situation sur l'évaluation des effets de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile (LSDom), ainsi que l'élaboration du projet de loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile;

- point de situation sur les projets d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) (présenté par l'imad);
- point de situation sur les travaux des divers groupes de travail : "*Urgences psychiatriques*", "*Concept des maisons de santé*", "*Accompagnement du Plan Alzheimer du canton de Genève 2016-2019*", "*Identification des patients à domicile en voie de fragilisation*";
- point de situation sur les programmes cantonaux et les rapports : Alzheimer, Proches aidants, Soins palliatifs;
- point de situation sur les résultats de la remise des indicateurs par les signataires de la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins (1^{er} exercice portant sur l'année 2014), et sur une proposition de mise en place d'un groupe de travail chargé de repenser ces indicateurs en vue de la prochaine remise des résultats;
- point de situation sur l'organisation conjointe (départements de la santé des cantons de Genève, Vaud, Valais, Jura, Fribourg, Neuchâtel) de la journée intercantonale "Proches aidants" du 30 octobre 2016, sur l'organisation d'une semaine genevoise dédiée aux Proches aidants (Balaxert, du 30 octobre au 4 novembre 2017) et sur la mise en place d'un numéro de téléphone unique pour les Proches aidants;
- organisation des 5^{ème} et 6^{ème} colloques annuels du réseau de soins, du 10 novembre 2016 et du 28 novembre 2017;
- présentations diverses : projet de santé mentale à domicile (présenté par l'imad), ouverture des urgences aux Trois-Chêne et plan stratégique HUG 2015-2020 (présentés par les HUG), concept cantonal de promotion et prévention de la santé (présenté par le Service du médecin cantonal);
- transmission d'informations diverses :
 - ouvertures : EMS Stella (janvier 2017), IEPA La Plaine-Dardagny (1^{er} mars 2017), bâtiment d'hospitalisation "*Gustave-Julliard*" aux HUG (fin mars 2017), Pharmacie publique aux HUG "*Pharma24*" (24 avril 2017), et état des réflexions pour déterminer quels foyers de jour et de jour-nuit pourraient ouvrir un 6^{ème} jour à partir du 1^{er} janvier 2017;
 - projets : gestion médicamenteuse en foyer de jour (mené conjointement par PharmaGenève et l'Association genevoise des foyers pour personnes âgées), lits d'unité d'accueil temporaire (UATR) à l'EMS Résidence de Bon-Séjour (x2) et à l'EMS Val Fleuri (x1), collaboration "Genève-Médecins/imad/HUG" concernant les urgences gériatriques;
 - divers : tenue de la "*1^{ère} journée genevoise Alzheimer*" organisée par l'Association Alzheimer Genève (21 septembre 2016), obtention par l'imad du prix "*Entreprise formatrice, pôle santé-social 2016*" (décerné par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC));
 - finances : traitement par la Commission des finances du projet de loi accordant des indemnités et des aides financières annuelles de fonctionnement à des institutions de maintien, d'aide et de soins à domicile pour les années 2016 à 2019 (contrats de prestations), mise en œuvre de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (1^{er} train), tarif d'hébergement en UATR;
- point de situation sur les ressources humaines :
 - Pro Senectute Genève : nomination d'un nouveau directeur général (2 août 2016);
 - Association des médecins du canton de Genève (AMG) : réélection de l'actuel président et nomination d'une nouvelle Secrétaire générale (fin décembre 2016);
 - PharmaGenève : changement de présidence (1^{er} janvier 2017);
 - SITEX : rachat par la Société VIVISOL (1^{er} janvier 2017);
 - Direction générale de la santé : engagement d'un Conseiller scientifique au secteur du réseau de soins au 1^{er} janvier 2017, transfert du secteur des EMS à la DGS au 1^{er} janvier 2017 (rattaché au Service de la planification et du réseau de soins).

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction générale de la santé, service de la planification et du réseau de soins (SPRS).

Il effectue les missions suivantes :

- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances de la Commission;
- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances du Bureau;
- transmission de tous documents utiles aux membres de la Commission dans l'exercice de leur mandat;
- gestion des jetons de présence.

VI. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

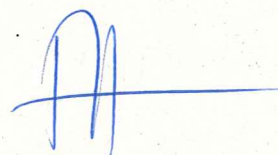
Fr. 1'797.25 (2^{ème} semestre 2016) et Fr. 1'917.50 (1^{er} semestre 2017), soit un montant total de Fr. 3'714.75.

B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF)*

Néant.



Adrien Bron
Président

* * *